



CONCOURS
DES JOURNAUX RÉGIONAUX
CANADIENS

Critères de participation

Journaux universitaires - édition 2019



News Media Canada

Médias d'Info Canada

37, rue Front est, bureau 200, Toronto (ON) M5E 1B3
Courriel: prix@mediasdinfo.ca
Tél: 416-923-3567 poste 4439 ou 1-877-305-2262 Téléc: 416-923-7206
www.communitynewspaperawards.ca

ÉTIQUETTE D'EXPÉDITION

Imprimer et apposer l'étiquette d'expédition sur votre colis.

PLIER ICI

Attention: Concours des journaux
régionaux canadiens - Journaux universitaires
Médias d'Info Canada / News Media Canada
37 RUE FRONT E BUR 200
TORONTO ON M5E 1B3



Table des matières

Critères de participation

Critères de participation.....	ii - iii
--------------------------------	----------

Journaux universitaires

401 - Meilleur journal universitaire.....	1
402 - Meilleur article de journal universitaire.....	1
403 - Meilleur article de fond.....	2
404 - Meilleure photographie – Journal universitaire.....	2
405 - Meilleur site Web.....	3



Critères de participation

1. QUI PEUT PARTICIPER :

Le concours est ouvert à tous les journaux d'institutions d'enseignement postsecondaire partout au Canada.

2. PORTÉE DU CONCOURS :

Toutes les participations seront basées sur des éditions publiées durant l'année civile 2018.

3. LIMITE DU NOMBRE DE PARTICIPATIONS:

A. Il est possible de soumettre un maximum de trois participations par journal membre dans les catégories Grand Prix ou Concours spéciaux et ce, dans les groupes de tirage applicables.

- Meilleur article de journal universitaire
- Meilleur article de fond
- Meilleure photographie – Journal universitaire

B. Les journaux peuvent soumettre chacun un maximum d'UNE participation dans les catégories suivantes :

- Meilleur journal universitaire
- Meilleur site Web

4. DATES LIMITES POUR LA PARTICIPATION :

La date limite pour la participation est **vendredi, le 12 avril 2019** à 23:59h. Toutes les participations doivent avoir été soumises et payées en entier avant cette date pour se qualifier.

Toutes les participations doivent être reçues par le bureau de Médias d'Info Canada (37, rue Front est, bureau 200, Toronto (Ontario) M5E 1B3) et porter un cachet d'oblitération (ou être envoyées prépayées) avant minuit le 12 avril 2019. Aucun colis payable sur réception ne sera accepté.

5. SYSTÈME D'INSCRIPTION EN LIGNE :

Les participants doivent s'inscrire et remplir les formulaires d'inscription en ligne. Les justificatifs numériques doivent aussi être téléversés dans les formats de fichiers pour les catégories applicables.

À noter : Les catégories suivantes exigent l'envoi de justificatifs sur papier en plus des justificatifs numériques en format pdf :

- Meilleur journal universitaire

6. FORMATS DE FICHIERS ACCEPTÉS :

PDF, JPEG, DOC, GIF, XLS, PPT, FLV, MPG, WMV, MPEG, PNG, MOV, MP4.

Pour le catégorie Meilleur site Web, un lien URL vers votre site Web peut être téléversé pour les inscriptions aux catégories liées aux sites Web.

LES NOMS DES FICHIERS ne doivent contenir ni espaces ni caractères spéciaux.

Voici comment ils doivent être libellés : [Les-Nouvelles-de-Scarborough-22-mars-2018-p1.pdf](#)

Les dimensions des fichiers ne doivent pas dépasser 3 Mo.

7. DROITS D'INSCRIPTION :

50 \$ plus TVH. Taux fixe

Les paiements doivent être effectués par carte de crédit Visa ou MasterCard par le biais de notre site d'inscription en ligne; nous acceptons aussi les paiements par chèques, qui doivent être libellés à l'ordre de la Médias d'Info Canada et doivent accompagner une copie de votre formulaire de participation pour chaque participation.



8. MEILLEUR JOURNAL UNIVERSITAIRE

Les journaux qui souhaitent s'inscrire dans cette catégorie doivent soumettre un exemplaire de deux numéros – un du mois de janvier 2018 et un du mois de octobre 2018. Des justificatifs sur papier et en format PDF sont exigés pour participer à cette catégorie.

Veillez remplir votre formulaire de participation en ligne, l'imprimer et le joindre à vos justificatifs sur papier. Des justificatifs sur papier et en format PDF sont exigés pour participer à cette catégorie. Les photocopies et coupures de journaux seront disqualifiées. Les participations incomplètes le seront aussi. (Consultez la description de chaque catégorie où vous vous inscrivez pour voir la liste des documents exigés.)

Utilisez du ruban ou des agrafes pour préserver l'intégrité de votre liasse de matériel. Acheminez toutes vos participations ensemble dans un seul et même colis.

Veillez acheminer les justificatifs sur papier et les formulaires d'inscription à :

Concours des journaux régionaux canadiens
A/s : Médias d'Info Canada / News Media Canada
37, rue Front est, bureau 200
Toronto ON M5E 1B3

9. Les décisions des juges sont finales.

10. Les soumissions deviennent la propriété de Médias d'Info Canada et peuvent être reproduites par elle dans n'importe quelle de ses publications.

REMARQUE: Conservez une copie de vos participations pour les annonces ultérieures. En raison du grand nombre d'inscriptions, Médias d'Info Canada n'est pas en mesure de retracer les candidatures individuelles après qu'elles soient envoyées aux juges. N'oubliez pas d'imprimer une copie de votre (vos) formulaire (s) d'inscription pour vos dossiers.

11. QUAND ET OÙ LES LAURÉATS SERONT-ILS ANNONCÉS?

Les lauréats de toutes les catégories et de tous les groupes de diffusion seront annoncés sur le site Web du Concours des journaux régionaux canadiens (www.mediasdinfo.ca/ccnawards-fr) vendredi, le 31 mai, 2019.

Si vous avez des questions, veuillez appeler le bureau de Médias d'Info Canada, sans frais, au 1-877-305-2262, poste 4439 ou par courriel à prix@mediasdinfo.ca.



Journaux universitaires

401 - Meilleur journal universitaire

Ce prix est attribué pour la qualité de l'ensemble du journal et rend hommage à ce qui se fait de mieux dans les journaux des écoles de journalisme ou d'institutions postsecondaires au pays.

Les journaux soumettent un exemplaire de deux numéros – un du mois de janvier 2018 et un du mois d'octobre 2018. Les journaux qui publient deux numéros ou plus par semaine doivent choisir un numéro et inscrire la même édition pour les mois choisies par Médias d'Info Canada. Les journaux qui publient moins souvent qu'une fois par mois doivent soumettre le numéro de la première semaine où ils ont publié immédiatement après la mois choisie par Médias d'Info Canada.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie.

Des copies papier et des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

- Copies papier : un exemplaire entier des deux numéros mentionnés plus haut
- Justificatif(s) en format PDF : justificatifs en format PDF d'une page frontispice de l'un des deux numéros mentionnés plus haut. Les fichiers numériques seront SEULEMENT utilisés dans le cahier des gagnants.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes (15 points)
- La photographie (10 points)
- La conception et la mise en page (10 points)
- La qualité de reproduction (5 points)
- La publicité (10 points)

Total : 50

▪ Division 4011 - Tout groupe de tirage

402 - Meilleur article de journal universitaire

La participation consistera en un article rédigé par un étudiant journaliste, publié dans un numéro et traitant d'une activité, d'une situation ou d'un dossier d'importance pour les étudiants dans un collège ou une université de la région. L'évaluation sera basée sur l'intérêt local, l'objectivité, l'impact, le caractère opportun et la qualité du texte. Il faudra inclure une série de justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Une lettre explicative peut accompagner l'article pour fournir des renseignements supplémentaires. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Les participations dans cette catégorie seront soumises en ligne.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'objectivité (35 points)
- Le contenu informatif : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

Total : 100

▪ Division 4021 - Tout groupe de tirage



403 - Meilleur article de fond

La participation consistera en un article rédigé par un étudiant journaliste, publié dans un numéro et traitant d'une activité, d'une situation ou d'un dossier d'importance pour les étudiants dans un collège ou une université de la région. L'évaluation sera basée sur l'approche, la qualité du texte, la clarté de la présentation et l'originalité. Il faudra inclure une série de justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Une lettre explicative peut accompagner l'article pour fournir des renseignements supplémentaires. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Les participations dans cette catégorie seront soumises en ligne.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure et l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (15 points)

Total : 100

■ **Division 4031 - Tout groupe de tirage**

404 - Meilleure photographie – Journal universitaire

Une participation consistera en une photographie d'actualité/de reportage/de sport prise lors d'activités pour étudiants ou d'activités sportives, prise par un photographe étudiant. Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Une seule photographie sera acceptée. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base. Les participations dans cette catégorie seront soumises en ligne.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La valeur de l'information (actualité/article de fond/sport) (15 points)
- L'originalité et l'imagination (25 points)
- La présentation : l'habileté technique, la composition, la focalisation et la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (10 points)

Total : 50

■ **Division 4041 - Tout groupe de tirage**



405 - Meilleur site Web

Ce prix rend hommage au meilleur site Web de journal universitaire qui complète avec succès les éditions imprimées du journal. Un site Web de qualité est convivial, facile à naviguer, présente une conception graphique agréable à l'œil et contient de l'information utile pour sa collectivité. La participation doit inclure l'adresse URL du journal téléchargée sur le site d'inscription en ligne. Les participations dans cette catégorie seront soumises en ligne.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. L'adresse URL du site web doit être téléchargée directement par le biais du site d'inscription en ligne.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La créativité et l'attrait visuel : la mise en page, les illustrations (15 points)
- La facilité d'utilisation : la fonctionnalité et la navigation (15 points)
- L'opportunité : l'immédiateté (15 points)
- L'exhaustivité : Nouvelles, information et publicité qui desservent et reflètent la collectivité (25 points)
- L'interactivité : Utilisation des médias sociaux, blogues, sondages, enquêtes, le tout visant à accrocher les lecteurs (15 points)
- L'usage efficace des médias enrichis : Les vidéos, les podcasts (15 points)

Total : 100

▪ **Division 4051 - Tout groupe de tirage**